



L'air du temps

Sommaire

C'était le mois dernier **2**

- Opération rivière propre
- Séisme(s)
- Les décisions du conseil
- 8 mai
- Réunion PLUI agriculteurs
- Élections
- Marché de printemps
- Les décisions du conseil

Vie civique **6**

- Retour d'expérience
- Service National Universel
- Recensement citoyen

À venir **7**

En bref **8**

Vente du Fastrac

Suite à l'indisponibilité du Fastrac, deux options s'offraient : le faire réparer pour un montant de 19 000 € ou le vendre en l'état pour un montant de 10 000 €.

Après réflexion et étude de ce dossier, c'est la deuxième option qui a été retenue. En effet, la commune a déjà connu cette situation il y a 4 ans avec le même véhicule et la même panne. La fiabilité de ce type d'engin est donc douteuse car il y a déjà eu des réparations sur ce véhicule.

De plus, le Fastrac n'était utilisé que 175 heures par an en moyenne ce qui est très peu. La solution trouvée pour couvrir les travaux estivaux réalisés est une location de tracteur agricole sur une période de deux semaines. Pour l'hiver, il reste le tractopelle qui s'imbrique dans le nouveau dispositif mis en place cette année.



Éditorial

Rémy
BORTOLATO
Conseiller municipal

Le mois dernier, la terre a tremblé sur notre commune (voir l'encart, page suivante). Avec sa magnitude modérée de 2,8 sur l'échelle de Richter (en deçà de 6, les dégâts matériels sont rarement constatés), ce séisme vient cependant s'ajouter à la liste de ceux bel et bien ressentis à Rencurel (avril 2014, juillet 1996, avril 1962, entre autres). Or, nous vous en avons abondamment parlé ces temps-ci : notre église, actuellement fermée, a souffert pratiquement à chacune de ces occasions. Et celle-ci n'a pas fait exception, malheureusement : lors d'une visite de contrôle, faite par précaution la semaine suivant l'épisode sismique, l'équipe municipale a en effet constaté de nouvelles chutes de gravats. Nous ignorons, à l'heure où j'écris ces lignes, la suite exacte que nous donnerons à ce dossier. Une chose est certaine : il semble de plus en plus urgent que nous agissions !

n°214
juin 2022

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr
Dépôt légal : juin 2022
Directeur de publication :
Rémy Bortolato
Coordination, maquette & mise en page :
Commission communication
Tirage en 200 exemplaires sur papier recyclé : 
Publipassion
25, rue du Faubourg Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN
Ont contribué à ce numéro :
Nicole Bouet, Martine Locatelli, Anne Lefèvre, Clélia Dougère, Christine Bello Glénat, Simone Chabert, Cyril Perroteau (RAI), l'AAPPMA et le Sou des écoles), Romane Idelon

Après un premier report suite aux intempéries, l'opération rivière propre a eu lieu le dimanche 24 avril 2022. C'est 25 bénévoles dont une dizaine d'enfants qui, durant 2 heures, ont ramassé 3 mètres cube de déchets. Des bouteilles plastiques aux pneus en passant par ferrailles et sacs plastique... et quelques objets insolites de notre vie quotidienne. Pour rappel 85 mm de pluie tombés en 3 jours les 27, 28 et 29 décembre 2021 ont fait déborder la Bourne et donc transporté tous ces déchets. Cette belle action met en lumière les incivilités toujours présentes autour de nous. Merci à tous les bénévoles et à l'année prochaine.

R.A.I. et L'AAPPMA de Rencurel



Séisme(s)

La terre a tremblé le mois dernier. D'après SISMalp, qui surveille l'activité sismique dans notre région, le 5 mai à 20h53'35", un séisme d'une magnitude 2,8 avait comme épïcêtre la commune de Rencurel. Il fut immédiatement suivi, à 21h, d'une réplique de moindre intensité (1,3).

Conseil municipal du 17 mars 2022

Retrouvez les comptes-rendus dans leur intégralité sur le site internet de Rencurel : www.rencurel-vercors.fr

- **Programme de travaux et de plantations** – En 2022, nous marquerons une coupe de bois supplémentaire dans le canton des Coulmes, pour en vendre deux (avec la parcelle de Neurre, marquée en 2021) cette année. Aucune coupe ne pourra cependant être vendue en 2023. Pour les travaux, il est proposé principalement une plantation, avec une subvention entre 50 et 80 %, sur 2 ha, de 1 200 plants d'essences différentes (Douglas, Meleze, Cèdre, Pin Noir et Chêne Pubescent), pour un montant de 7 795,75 € HT.
- **Location du garage de la SCIE** – Lors de la séance du conseil du 16 octobre 2015 il avait décidé de louer à l'entreprise ETPE une partie du garage de La Scie d'une surface d'environ 150 m² pour un loyer mensuel de 300 € HT, et une durée de 4 mois, à compter du 1er décembre 2015. Le conseil avait également voté un accord de principe pour louer le garage de la Scie dans sa totalité au 1er avril pour un loyer de 500 € HT, avec une caution d'un mois. Le Conseil avait renouvelé son accord et autorisé Monsieur le maire à signer le bail avec l'entreprise ETPE en date du 11 mai 2016. Le bail est toujours effectif à ce jour. L'entreprise ETPE étant en vente, et l'entreprise ROCHALP s'étant portée acquéreur de celle-ci, elle a, par courrier en date du 14 février dernier, sollicité la mairie afin de demander le transfert du bail à son nom, à compter de la signature définitive des actes. Madame Le maire ne prend pas part au vote qui s'avère en faveur de la demande.
- Il est précisé que le compteur d'électricité devra être au nom du bailleur et que le terrain contigu n'est pas compris dans le bail.
- **Enfant scolarisé à l'extérieur de la commune** – Une demande de subvention de la part de l'école de Saint-Martin-en-Vercors a été accordée en date du 15 février 2022 à la coopérative scolaire de l'école. Cependant la subvention ne doit pas être versée à la coopérative scolaire mais à l'association des parents d'élèves. Le Conseil municipal décide donc d'abroger la délibération du 15 février 2022 et d'attribuer la même somme de 100 € à l'association des parents d'élèves.
- **Révision des indices de rémunération des agents en CDI** – Les grilles indiciaires de catégorie C évoluent au 1er janvier 2022 avec la prise en compte de la revalorisation de l'indice minimal de traitement et le décret n° 2021-1749 du 22 décembre 2021 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique. Ce décret augmente à compter du 1er janvier 2022 le minimum de traitement fixé par la grille régissant la rémunération de la fonction publique. Le décret fixe le minimum de traitement à l'indice majoré 343 correspondant à l'indice brut 371. Le conseil municipal se prononce sur le passage à l'indice majoré 351 pour tous les agents en CDI.
- **Location du garage de l'école** – Le conseil municipal décide d'attribuer la location du garage à Mme Henriette van Zurpele et M. Serge Lombard, autorisant Mme le maire à signer le bail, et demandant que soit rajouté dans le bail que le garage ne sera pas déneigé.

- Soumission au régime forestier de parcelles reçues en don** – Lors de la séance du 5 mars 2020, le conseil municipal avait accepté le don de parcelles forestières de l'indivision Faure / Aureille / Romey / Bonhomme. Ces parcelles touchant la forêt communale, Madame le maire propose au conseil de faire relever du régime forestier les parcelles en question, ce qui est accepté.
- Convention "aire éducative terrestre"** – Monsieur Olivier Dutel présente au conseil une convention de mise à disposition de terrain afin de poursuivre un projet pédagogique débuté en 2021 et en fait lecture. Après en avoir délibéré, et après avoir apporté les modifications demandées, le conseil municipal autorise Madame le maire à la signer.
- Travaux sur la route des Pourrois** – Pour rappel, notre département a connu le mercredi 29 décembre un phénomène météorologique intense et vigoureux. La commune comme beaucoup d'autres a été impactée au niveau de la route des Pourrois avec un affaissement sur 25 m de long de part en part. Des mesures conservatoires ont été prises pour limiter les contraintes occasionnées. La commune a décidé de reprendre une partie de la route des Pourrois : depuis la zone de dégâts en direction de la route du Mas. Une consultation a été lancée et trois devis sont présentés. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte le devis de l'entreprise Cheval d'un montant de 48 185,00 € HT et autorise Madame le maire à le signer.
- Devis peinture du gîte du col** – Des travaux sont nécessaires au bâtiment d'accueil du col de Romeyère, notamment l'entretien du bardage extérieur et de toutes les menuiseries. Un devis d'un montant de 4 335,00 € HT de l'EURL JRP est proposé et accepté par le conseil municipal.
- Étude lépidoptères ENS des Rimets** – Un suivi des lépidoptères est prévu dans le plan de gestion de l'ENS des Rimets. Une consultation, à ce titre, avait été lancée l'année dernière et n'avait abouti qu'à une réponse. Relancée en janvier 2022, elle a donné le même résultat, pour un montant de 6 525 €. Le conseil municipal valide donc le devis et sollicite le Département pour l'attribution d'une subvention.
- Convention avec le marché de la Bourne** – Une convention a été signée pour la mise en place d'un marché hebdomadaire au parc Jean Serratrice le samedi matin. Une réunion avec l'association s'est tenue pour faire un point sur l'expérience de l'année écoulée. Après échange et discussion, certains aspects de la convention méritent quelques modifications. Le conseil municipal valide la nouvelle convention et autorise Madame le maire à la signer.
- Travaux sur les écoles** – La commission école expose l'état des lieux du bâtiment de l'école du village : une réfection de la toiture du préau est à prévoir, ainsi qu'un changement des arrêts neige et de la zinguerie du toit. Le conseil municipal donne son accord et autorise Madame le maire à solliciter une aide auprès du Département à hauteur de 60 % dans le cadre du "plan école".
- Transfert de la compétence "eau et assainissement" à la SMVIC** – Le conseil municipal approuve le procès-verbal de mise à disposition entre Saint Marcellin Vercors Isère Communauté et la commune de Rencurel constatant la mise à disposition à la Communauté de communes des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice des compétences eau potable et assainissement collectif ; autorise madame le maire ou son représentant à signer ce procès-verbal de transfert entre la SMVIC et la commune de Rencurel.
- Point d'aspiration de la Valette** – Présentation d'une convention avec EDF qui assurera la ressource en eau pour la défense incendie au niveau du hameau de la Valette. À la suite de tests probants avec les pompiers, l'Etat, par l'intermédiaire de son concessionnaire, autorise ces derniers à effectuer un point de pompage secondaire dans le canal de fuite de la centrale de la Bourne. À cet effet, une zone de stationnement pour les véhicules de pompiers ainsi qu'une trappe sécurisée pour le passage d'un tuyau d'aspiration seront créées aux frais de la Commune. Elle est conclue au minimum pour la durée du titre de la concession hydroélectrique de la Bourne, soit jusqu'au 31 décembre 2028.
- Fourrière animale** – Le conseil municipal donne son accord pour relancer le dossier de la fourrière animale auprès de la SMVIC.
- Convention avec la Providence** – La commune de Rencurel confie à l'association "La Providence", des tâches socialement utiles, axées sur l'entretien des espaces verts. Le présent contrat est conclu pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Il prévoit un plafond d'heures d'insertion de 300 h de mise en situation de production des salariés en CDDI, pour un coût horaire de travail fixé à 12 € (soit un montant plafond de 3 600 €).
- Vente du Fastrac** – (voir l'article en couverture) Une annonce a été passée pour la vente de Fastrac et une offre d'achat a été formulée par M. Thomas Brun. Le conseil municipal accepte de vendre ce véhicule au prix de 10 000 € et mandate M. Emmanuel Elgoyhen pour effectuer les démarches.
- Convention avec le Tichodrome** – Le renouvellement d'une convention est proposée par le Tichodrome de l'Isère. Pour rappel, ses missions sont :

 - Soins à la faune sauvage en détresse (oiseaux et mammifères).
 - Sensibilisation du public à la protection de la faune sauvage par le biais des oiseaux trouvés et des appels téléphoniques.
 - Participation au maintien de la biodiversité par la richesse des espèces soignées.
 - Participation au suivi sanitaire des populations d'animaux sauvages.
 - Formations (bénévoles stagiaires éco volontaire services civiques pompiers agents des routes...)

Cette convention est renouvelée pour une année.
- Subvention exceptionnelle** – Mme Anne-Julie Parsy évoque le travail de cette association et ses difficultés. Une subvention exceptionnelle de 50 € lui est accordée par le conseil.



Comme chaque année, la commémoration du 8 mai avait lieu autour du monument aux morts situé au pont du violon. Le temps était heureusement clément, et le discours de Madame le maire empli d'émotion. Ensuite, et ce pour la première fois depuis le début du mandat de la nouvelle équipe municipale (covid-19 oblige), un apéritif était offert devant la mairie, ce qui a permis un moment d'échange agréable et décontracté.

Réunion PLUI agriculteurs

Depuis notre prise de fonction à la mairie de Rencurel, l'équipe municipale s'attache à recueillir les attentes et les besoins des habitants du village en essayant de favoriser les échanges et les rencontres.

Ainsi, le 26 avril, les conseillers municipaux de la commission « Territoire et environnement » ont souhaité réunir les agriculteurs exploitants du village pour un temps d'échanges autour de leurs activités et leurs projets. Le but étant de mieux se connaître et d'avoir des interlocuteurs auprès de l'équipe municipale. Il y a aujourd'hui à Rencurel, 15 exploitants agricoles en activité dont 8 qui y vivent.

Avec l'objectif de prévenir les conflits d'usage (barrières ouvertes, prairie de fauches, chiens...) la mairie a disposé, l'année dernière, des affiches de sensibilisation aux endroits sensibles. Nous allons étudier la possibilité de concevoir des panneaux plus pérennes et d'envisager leurs financements. Plusieurs questionnements ont été soulevés : comment anticipe-t-on la transmission de son activité ? État des lieux de l'enfrichement sur le village : quelles solutions ? Gestion des déchets : déchetterie intercommunale trop éloignée du village ... Nous nous attacherons à faire remonter les difficultés aux structures compétentes.

Proposition de pouvoir faire une réunion avec les agriculteurs des villages voisins (Saint Julien, Saint Martin ...). Nous avons aussi saisi cette occasion pour accueillir Hervé Weisbrod de la Chambre d'agriculture de l'Isère. En effet, dans le cadre du lancement du PLU Intercommunal de la SMVIC, la Chambre d'Agriculture a été retenue pour la réalisation du travail de diagnostic agricole. L'objectif est de rencontrer les agriculteurs de la communauté de communes afin d'identifier les bâtiments, les projets et les enjeux de développement.

Nous sommes très heureux de la qualité des échanges qui s'y sont déroulés et restons disponible et à l'écoute pour toutes idées ou projets.



Élections présidentielles

Premier tour

231 votants sur 282 électeurs inscrits, 1 bulletin nul, 3 bulletins blancs et 227 suffrages exprimés, dont :

- ♥ 1 vote pour Nathalie Arthaud
- ♥ 3 votes pour Anne Hidalgo
- ♥ 4 votes pour Philippe Poutou
- ♥ 6 votes pour Nicolas Dupont-Aignan
- ♥ 9 votes pour Valérie Pécresse
- ♥ 11 votes pour Éric Zemmour
- ♥ 12 votes pour Yannick Jadot
- ♥ 13 votes pour Fabien Roussel
- ♥ 45 pour Marine Le Pen
- ♥ 54 pour Emmanuel Macron
- ♥ 65 pour Jean-Luc Mélenchon

Les élections présidentielles avaient lieu les 10 et 24 avril dernier. Voici un compte rendu complet du dépouillement du bureau de vote de Rencurel.

Second tour

228 votants sur 281 électeurs inscrits, 7 bulletins nuls, 28 bulletins blancs et 193 suffrages exprimés, dont :

- ♥ 72 votes pour Marine Le Pen
- ♥ 121 votes pour Emmanuel Macron

Marché de printemps

*C'était
le mois
dernier*

Le samedi 14 mai se tenait, dans le parc Jean Serratrice de la Balme, le marché de printemps annuel organisé par Rencurel Animation Initiative et l'association du Marché de la Bourne.

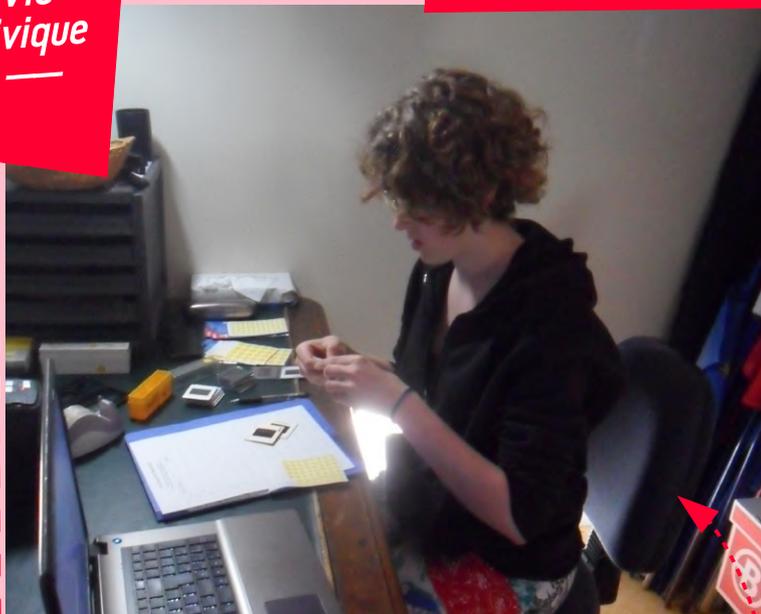
Cette année au programme : pas de covid, pas de restriction sanitaire et un soleil radieux... que du bonheur !



Comme nous vous le disions le mois dernier, c'était également l'occasion d'inaugurer l'équipement de compostage mis en place à l'entrée du parc, à l'initiative de riverains motivés (que toute l'équipe municipale remercie, une nouvelle fois, pour leur travail et leur implication). À ce sujet, si vous souhaitez participer plus activement à ce beau projet (qu'il va falloir "accompagner" dans la durée), n'hésitez pas à vous rapprocher des conseillers (appelez nous au 07 84 38 89 73 ou envoyez-nous un message via contact.rencurel@orange.fr ; nous vous mettrons ensuite directement en relation avec les responsables.

Beaucoup de monde était au rendez-vous. Des habitués, bien sûr, et des Rencurellois en majorité, mais également certains voisins de Saint-Julien (voir plus loin) et quelques touristes venus vadrouiller dans le Vercors pour le week-end. Une bien belle réussite, donc, que cette édition 2022. Nos félicitations aux organisateurs, et, nous l'espérons, à l'année prochaine !





C'est donc pour cela que j'étais présente au bureau de vote lors des élections, mais j'ai aussi pu faire d'autres missions telle que la numérisation des pellicules photos de la mairie et j'ai apporté mon aide à la bibliothèque du village. Mes missions sur la commune se termineront le 28 mai de cette année et j'aurai alors réalisé 40 h de MIG sur la commune. Ces heures clôtureront mon bénévolat du SNU car mes 84 heures auront été réalisées au sein de plusieurs organismes différents.

● Romane Idelon

Certains d'entre vous ont pu me voir, au bureau de vote pour ces dernières élections ou à la bibliothèque et si vous avez eu de la chance je portais mon uniforme du service national universel. Mais alors vous allez vous demander ce qu'est le Service National Universel (SNU) ? Et qu'est-ce que je faisais à la mairie et à la bibliothèque ?

Donc, tout d'abord, le SNU est un équivalent entre le service civique et le service militaire pour les jeunes entre 15 et 18 ans. Il se fait sur la base du volontariat.

Il se déroule en deux phases, la première est un séjour d'intégration de deux semaines tous frais payés. Mais pour compenser cela, il faut réaliser une deuxième phase qui est 84 heures de Mission d'Intérêt Général (MIG) à réaliser dans plusieurs milieux d'activité au choix.



Service National Universel

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous êtes de nationalité française, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service national universel !

Un parcours en 3 étapes

1. Le séjour de cohésion

Le SNU vous donne l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pendant 2 semaines. C'est une occasion unique de créer des liens nouveaux et développer votre culture de l'engagement et affirmer votre place dans la société. C'est aussi l'occasion de découvrir un autre territoire.

2. La mission d'intérêt général

Une fois le séjour de cohésion réalisé, vous effectuerez une mission d'intérêt général. Les missions vous sont présentées et sont préparées dans le module "Découverte de l'engagement" dès le séjour de cohésion. Lors de séjour de cohésion, vous pourrez aussi élaborer un projet collectif.

3. L'engagement (facultatif)

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pourrez poursuivre avec une période d'engagement de 3 mois ou + avant vos 25 ans dans un dispositif de volontariat existant tel le *service civique* qui est indemnisé ou par du bénévolat.

Renseignements et inscriptions sur www.snu.gouv.fr

Recensement citoyen, JDC Et Service national

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduite, baccalauréat...) avant ses 25 ans.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez y apporter : une carte nationale d'identité (ou un passeport valide), le livret de famille à jour et un justificatif de domicile. Le recensement effectué, vous obtenez votre attestation de recensement.

Fête de la musique

Le Sou des écoles de Rencurel organise le **samedi 25 juin 2022** la « Ptite fête de la Zik » dans le parc Jean Serratrice. Deux scènes, deux ambiances, un petit marché nocturne, un espace jeux, une buvette et de la restauration.

De 17h à minuit, un atelier musique folk, chanson française, rock fort et rock d'ambiance... l'occasion de tous nous retrouver dans une ambiance guinguette.

Nous vous invitons tous à inviter vos amis, vos familles, vos enfants, vos parents... Ça va guincher !!!

Afin de préparer cet événement, beaucoup de bras seront sollicités pour le montage, démontage et le bon déroulement de la soirée. Si vous souhaitez nous aider, contactez Cyril sur le 07 70 33 26 03.

Le Sou des écoles

Jardiner autrement

À venir

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) renouvelle, en partenariat avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté l'organisation d'ateliers pour découvrir des pratiques de jardinage qui contribuent à la préservation des ressources en eau (qualité et quantité).

Samedi 4 juin de 14h à 16h15 à Beauvoir en Royans, « rendez-vous aux jardins » au Couvent des Carmes ; au programme : préservation de la qualité des milieux - présentation de techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Mercredi 29 juin de 14h à 16h30 à Saint-Lattier ; au programme : préservation de la qualité des milieux - limiter les apports en azotes, phosphates et produits phytosanitaires.

Animations gratuites, mais sur inscription car le nombre de participants est limité par la superficie des lieux d'accueil.

Informations et inscriptions auprès du SYMBHI au 06 63 33 61 76 ou par courriel violaine.pascal@symbhi.fr en précisant vos nom, prénom, un numéro de téléphone, ainsi que le nombre de participants.

Fête du son

Samedi 18 juin, à Saint-Nazaire en Royans, après midi et soirée sur le thème du son, de la musique et du chant. Spectacle concert comique avec le Ginger Brass Experiment, Concert, DJ. Buvette et restauration sur place. Toutes les animations sont gratuites. Renseignements sur www.vercors-drome.com

20 ans du musée de l'eau

Pour fêter les 20 ans du musée de l'eau, place du Breuil à Pont-en-royans : concerts, repas, rétrospectives et plein de surprises pétillantes sont prévus **du vendredi 1er au dimanche 3 juillet 2022**. Renseignements au 04 76 36 15 53.

Critérium du Dauphiné

Le parcours de la 74e édition du Critérium du Dauphiné se déroulera du 5 au 12 juin 2022 et passera sur les routes du Royans-Vercors !
Étape 6 - **Vendredi 10 juin**, de Rives à Gap (196,4 km) : Côte de Sainte Eulalie en Royans > Côte des Grands Goulets > Saint Agnan en Vercors > Col de Rousset > Die

Festival de création participatif

des pieds des mains

4 ≈ 5 juin

à partir de 10h30

théâtre
clown
danse
arts du cirque
marionnettes
soirées concerts

Saint-Laurent-en-Royans

Plus d'infos sur : lacinquiesaison-accr.org / FB : ACCR5saison

pour libre et combattant

7

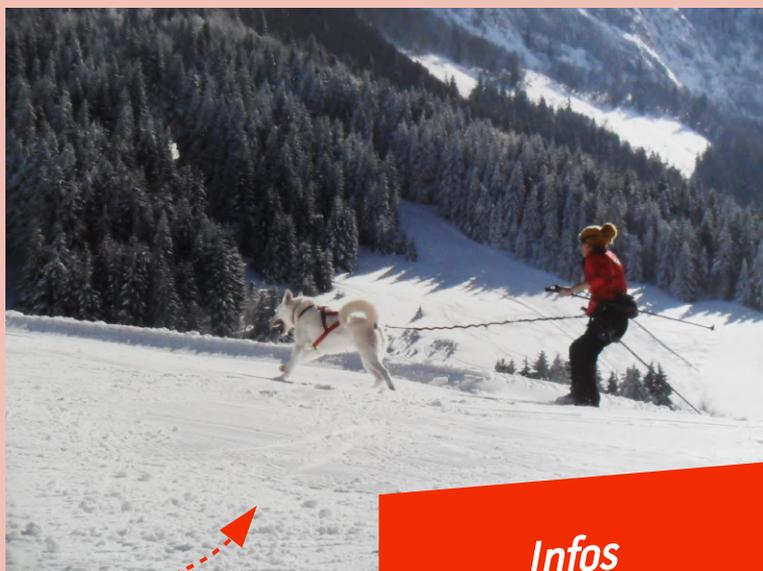
En bref

60 ans de la station

À l'approche des 60 ans de la station, nous souhaitons, comme pour son cinquantenaire, graver dans le marbre l'histoire de cette grande aventure, toujours portée par quelques "tenaces" infatigables et dévoués.

Par définition, un livre d'or est un livre où des personnes inscrivent des félicitations, des anecdotes, ou encore des témoignages.

Pour commémorer cet anniversaire, nous vous invitons, petits ou grands, à nous livrer vos souvenirs de sorties au col, afin de réaliser cet ouvrage (numérisation possible et immédiate par nos soins, de vos photos, négatifs et diapositives.) Nous comptons sur vous !



Infos pratiques

Horaires de l'agence postale
Du lundi au samedi
De 9h30 à 12h

Horaires de la bibliothèque
Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

La mairie est ouverte
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat
615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Prochain conseil municipal
jeudi 23 juin à 18h

Participer à l'air du temps
Demande/livraison d'article → 15/06

Le Tichodrome
www.le-tichodrome.fr
04 57 13 69 47

Le marché de la Bourne
Tous les samedis matin
au parc de la Balme de Rencurel

Poulet aux écrevisses

samedi 25 juin



Plat à emporter

Entre 10h30 et 12h00

La Balme de RENCUREL

10€ la part

sur réservation (A faire au plus tard le mercredi 22 juin)

Michel 06 20 84 20 60

Mylène 06 20 21 69 87

Une Organisation LES AMIS DES COULMES

LES AMIS



DES COULMES